

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 2 OCTOBRE 2017, 11 H 00

10 – Sujets d'ouverture

- .01 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 octobre 2017
- .02 Point d'information des conseillers
- .03 Période de questions du public

40 – Règlementation

- .01 1177699001 Édiction d'une ordonnance - Programmation d'événement public : « Cross-country participatif »
- .02 1170963072 Adoption – Règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) » afin d'interdire les usages « activité communautaire ou socioculturelle », « école d'enseignement spécialisé » et « lieu de culte » dans le secteur Marconi-Alexandra
- .03 1170963054 Adoption – Résolution autorisant, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA-8), l'agrandissement du centre Épic situé au 5055, rue Saint-Zotique Est
- .04 1170963065 Adoption – Résolution autorisant, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA-8), la démolition partielle et la reconstruction de l'école Sainte-Bibiane située au 5755, 13^e Avenue

La secrétaire d'arrondissement substitut